



PROJET D'ETABLISSEMENT

2015 – 2018

LYCÉE DES MÉTIERS DE LA MAINTENANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CONDUITE ROUTIÈRE
JULES RAIMU

12, rue Jules Raimu 30 900 Nîmes Tél : 04 66 64 20 33 Fax : 04 66 28 82 90

www.lyc-raimu-nimes.ac-montpellier.fr

PROJET D'ETABLISSEMENT (2015 - 2018)
LYCEE DES METIERS JULES RAIMU

SOMMAIRE

EDITO :	3
AXE 1. LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE	4
Objectif 1.1. : Donner une image positive et attractive de notre établissement	4
Objectif 1.2. : Faire de l'accueil un moment privilégié et personnalisé pour l'élève	5
Objectif 1.3. : Créer un cadre de vie agréable et propice au travail	7
Objectif 1.4. : Proposer des outils d'accompagnement à l'élève	9
AXE 2. PROMOUVOIR L'AMBITION ET LA REUSSITE SCOLAIRE	11
Objectif 2.1. : Accompagner l'élève dans sa formation professionnelle et vers la réussite à l'examen ...	11
Objectif 2.2. : Créer une véritable culture de projet dans le lycée	13
Objectif 2.3. : Développer l'enseignement pour des publics variés	14
AXE 3. PARTAGER LES VALEURS CITOYENNES DANS UNE COMMUNAUTE SCOLAIRE OUVERTE AU MONDE	15
Objectif 3.1. : Conduire l'élève à construire des bases d'une culture générale ouverte au monde et à utiliser son sens critique	15
Objectif 3.2. : Former l'élève à la citoyenneté et au vivre ensemble	17
AXE 4. AMELIORER LA COMMUNICATION ET DEVELOPPER LES USAGES DU NUMERIQUE	19
Objectif 4.1. : Promouvoir l'utilisation des TICE comme moyen d'enseignement	19
Objectif 4.2. : Améliorer la communication au service de la promotion du lycée et de ses activités	20
Objectif 4.3. : Atteindre le « LABEL 2 numérique »	21

Le lycée Jules Raimu s'est doté d'un nouveau projet d'établissement à la rentrée 2014. Ce projet est le fruit d'un travail collaboratif important de la part de l'ensemble de la communauté éducative à partir d'un diagnostic partagé. Ce projet fait consensus au sein de la communauté. Il doit néanmoins être mis à jour.

En effet, le projet d'établissement du lycée Jules Raimu doit s'inscrire dans le projet plus vaste de la Nation et de l'académie de Montpellier. La refondation de l'Ecole de la République qui se poursuit actuellement même si elle ne semble pas toucher directement le lycée professionnel ne peut pas non plus être ignorée et, en particulier l'accompagnement personnalisé et la pluralité des modalités d'enseignement qui doivent inspirer le renouvellement des pratiques pédagogiques au service de l'épanouissement et de la réussite des élèves.

De plus, le projet d'établissement doit intégrer les nouveaux parcours des élèves : le parcours citoyen, le parcours avenir et le parcours d'éducation artistique et culturel. Ces parcours figureront en annexe au projet d'établissement. Le tableau de bord constitué des indicateurs retenus lors de l'élaboration de ce projet d'établissement permettra de suivre la réalisation des objectifs.

Le premier axe du projet d'établissement est conforme à l'exigence nationale et académique de lutter contre le décrochage scolaire dont l'objectif national est de baisser de moitié le nombre de décrocheurs d'ici 2017. Le deuxième axe est l'ambition d'amener d'une part chaque élève vers la réussite avec l'objectif renouvelé de lutter contre les sorties sans qualification et d'autre part notre lycée vers l'excellence en intégrant si possible une formation de niveau III et en permettant à chaque élève d'accéder avec de réelles chances à l'enseignement supérieur.

Les moyens au service de l'atteinte de ces objectifs constituent les deux autres axes mais ils apparaissent aussi de manière plus transversale dans tout le projet avec :

- l'accompagnement bienveillant de l'élève tout en maintenant une exigence nécessaire en matière de connaissance, de compétences et de comportement
- la volonté d'encourager la prise de responsabilité et l'engagement des élèves
- le développement d'une alliance coopérative avec les parents
- l'amélioration de la sécurité

Enfin, le projet d'établissement se construit dans le respect intangible des valeurs et des principes de la République et de son Ecole.

Ce projet d'établissement doit permettre à chacun de donner du sens à son action individuelle au sein du collectif que constitue le lycée. Il est essentiel que chacun se l'approprie si on veut ensemble amener au plus haut chaque élève et faire de notre lycée un « **lycée de la réussite et de l'insertion** ».

Le Proviseur
Fabrice BARTHELEMY

AXE 1. LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE

Diagnostic 1.1 :

Le lycée Jules RAIMU se situe à proximité de quartiers difficiles, face à un autre lycée professionnel et à proximité de l'IUT de Nîmes. L'établissement est mal desservi par les transports. La population est défavorisée à plus de 50%.

Certains élèves arrivent au lycée avec une information insuffisante ou erronée sur les formations. Les choix sur certaines sections se font par défaut.

Objectif 1.1. : Donner une image positive et attractive de notre établissement

LEVIERS ENVISAGES

Informier, diffuser et renforcer la connaissance des formations du lycée auprès des collégiens, des lycéens, des familles et des différents partenaires de l'Education nationale

MISE EN ŒUVRE

Développer et améliorer l'information par de multiples supports de communication tels que :

- le site internet,
- les visites du lycée
- les mini stages
- la journée Portes Ouvertes.
- la journée d'échanges avec des enseignants, CPE et COP de collèges appelée « *School-dating* »
- les réunions d'information animées par les enseignants « Ambassadeurs » du lycée Raimu

Diffuser les modalités de découverte du lycée et de ses formations à l'ensemble des collèges du bassin et au-delà pour permettre aux collèges d'intégrer ces actions dans leur parcours Avenir

Développer des actions de promotion de l'établissement intégrant la participation des élèves et favorisant le dialogue entre pairs

Participer au salon Travail Avenir Formation (TAF du Gard)

EFFETS ATTENDUS

Réduire l'orientation par défaut

Diminuer le nombre de réorientations

Promouvoir les sections pour avoir un recrutement choisi et éclairé

INDICATEURS

- Taux d'attractivité des sections
- Nombre de ré-orientations en interne et en externe
- Nombre de mini-stages
- Nombre de présents à la JPO
- Nombre d'élèves venant sur leur 1^{er} vœu

AXE 1. LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE

Diagnostic 1.2 :

Malgré les initiatives développées tout au long de l'année scolaire pour accueillir des collégiens, force est de constater que l'intégration n'est pas toujours facile dans notre structure.

L'autonomie nécessaire dans un milieu où les normes de sécurité sont essentielles n'est pas toujours bien comprise par les élèves et ils se mettent très souvent en danger.

Il ne faut pas non plus négliger le choc culturel entre une salle de classe qu'ils ont toujours fréquentée et un atelier professionnel où le positionnement notamment dans l'espace est différent.

Enfin, il faut faire découvrir aux parents le milieu professionnel de l'établissement dans lequel désormais leurs enfants évoluent pour les associer à nos exigences.

Objectif 1.2. : Faire de l'accueil un moment privilégié et personnalisé pour l'élève

LEVIERS ENVISAGES

- 1 - Renforcer l'accueil personnalisé au moment de l'inscription administrative, des Portes ouvertes et des mini-stages
- 2 - Pérenniser le concept de la semaine d'accueil pour les entrants de Seconde
- 3 - Placer l'élève dans des conditions de travail le plus rapidement possible

ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE

Lors de l'inscription, accueillir chaque élève et chaque famille pour répondre au mieux à leurs interrogations :
- être attentif aux conditions matérielles de certaines familles, les informer sur les aides proposées par le lycée et alerter l'assistante sociale

- 1 - être attentif aux dispositifs mis en place au collège (troubles des apprentissages PAP, problèmes de santé, ...) et relayer les informations aux équipes pédagogiques et à l'infirmière
Prise en charge immédiate des élèves et des familles par les membres de l'équipe éducative

Organiser une journée de prérentrée (d'intégration) pour les élèves des classes de seconde (découverte du lycée, entretien individualisé, activités de cohésion, ...)

- 2 Réaliser un diagnostic individuel à partir des dossiers scolaires par le professeur principal transmis à l'équipe pédagogique
Mener des entretiens individualisés dont les résultats sont accessibles à l'ensemble de la communauté éducative
Organiser une réunion collective d'information pour les familles dès la rentrée scolaire (PFMP, modalités d'évaluation, aides proposées, ...)

Planifier et anticiper la distribution du matériel :

- 3 - harmonisation des demandes de matériel,
- distribution efficace du matériel professionnel et les manuels scolaires

EFFETS ATTENDUS

Rassurer les familles et les élèves

Permettre une adaptation rapide de l'élève au LP
Revaloriser l'élève et son orientation
Créer une relation de confiance avec l'adulte
Réajuster d'éventuelles erreurs de parcours.
Permettre à l'élève d'entrer dans les apprentissages en se sentant accompagné selon ses problématiques personnelles

Installer l'élève dans sa scolarité

INDICATEURS

- Taux de satisfaction des élèves et des familles lors de l'inscription
- Taux de satisfaction des élèves, des familles et des enseignants lors de la journée de pré-rentrée
- Taux de participation des parents à la réunion de rentrée
- Taux de participation des parents lors de la journée de pré-rentrée

AXE 1. LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE

Diagnostic 1.3 :

Notre établissement a été rénové entre 2010 et 2013. Les ateliers des sections « Sécurité » et « Systèmes Electroniques et Numériques » et les salles d'enseignement général sont neufs. Les autres ateliers ont fait l'objet de travaux de rafraîchissement sur fonds propres et avec le soutien de la Région. Ces travaux doivent se poursuivre et permettre que les conditions optimales de sécurité soient effectives.

Alors que le climat scolaire est plutôt apaisé à l'intérieur de l'établissement, les abords de l'établissement restent la source de nombreux problèmes. La circulation et le stationnement parfois anarchique peuvent entraîner des accidents.

Les espaces intérieurs ne sont pas suffisamment investis par la communauté scolaire.

Objectif 1.3. : Créer un cadre de vie agréable et propice au travail

LEVIERS ENVISAGES

- 1 - Poursuivre les travaux de rénovation, d'équipement, d'embellissement et d'amélioration de la sécurité du lycée
- 2 - Favoriser et encourager l'engagement des élèves dans la vie du lycée
- 3 - Favoriser et développer les espaces et les lieux de vie
- 4 - Améliorer la sécurité aux abords de l'établissement et maintenir un contrôle d'accès rigoureux

ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE

Poursuivre les travaux de rénovation des ateliers sur fonds propres et avec le soutien de la Région
Aménager des espaces de détente en intérieur et à l'extérieur en sollicitant le CVL

Mettre à jour régulièrement le PPMS et organiser de manière régulière les exercices d'évacuation et de confinement

Mettre en place un suivi et une mise à jour du DUER en CHS une fois par an

- 1 Mettre en conformité les règles de sécurité dans les ateliers

Mettre en place un plan de circulation des véhicules dans le lycée

Poursuivre la formation des personnels au SST et PRAP

Maintenir la formation des élèves au SST

Améliorer le dispositif de vidéo-protection

Mener une campagne active de collecte de la taxe d'apprentissage grâce au maintien de relations régulières avec les entreprises

Aménager des temps d'information et développer les actions proposées par les lycéens

Accroître l'implication des membres de la Maison des lycéens (valorisation des compétences artistiques des élèves, mise en place de concours...etc.)

- 2 Maintenir et développer l'activité des élèves sur le blog

Inciter à la formation d'une association d'anciens élèves

- 3 Développer la participation à l'Association Sportive

EFFETS ATTENDUS

Rendre le cadre du lycée agréable et adapté aux enseignements

Diminuer les accidents de travail

Mettre en place du matériel de qualité dans les ateliers

Maintenir le niveau de la taxe d'apprentissage

Développer le sentiment d'appartenance au lycée Raimu

Rendre l'élève autonome et responsable afin qu'il devienne une force de proposition

Favoriser un climat apaisant et socialisant

Au CDI :

- accueillir et répondre aux besoins des lycéens dans un climat propice au travail individuel et à leur épanouissement personnel
 - organiser des activités culturelles (club manga, café littéraire, quizz élèves des expositions)
 - former à la recherche documentaire et au traitement de l'information
 - collaborer aux projets interdisciplinaires
- Amener les élèves à investir les espaces et les lieux de vie intérieurs et à les respecter en les sensibilisant par les agents
Maintenir et développer le pôle cafétéria en y impliquant davantage la Maison des lycéens

Favoriser l'accès du CDI à tous et le rendre attractifs

Faire du CDI un lieu de vie et de culture

Eveiller la curiosité des élèves et susciter leur participation

Développer l'esprit critique des élèves face aux médias et les sensibiliser aux dangers des réseaux sociaux

Renforcer le travail en équipe dans une dynamique de projets

Faire de la cafétéria un lieu de rassemblement et de détente

Maintenir un signalement rigoureux des situations d'atteinte aux biens ou aux personnes à la DSDEN et au Rectorat

- 4 Engager une réflexion avec les services compétents sur l'aménagement et la sécurisation des abords du lycée

Maintenir un contrôle permanent et renforcé des accès à l'établissement

Travailler régulièrement avec le lycée Darboux sur les problématiques liées à la rue

Diminuer les agressions et les intrusions

INDICATEURS

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Taxe d'apprentissage• Nombre d'accidents élèves et enseignants• Nombre de licenciés AS• Taux de participation AS | <ul style="list-style-type: none">• Nombre de PROCSI• Taux de fréquentation du CDI• Nombre d'articles sur le blog• Nombre de projets proposés par les élèves |
|---|---|

AXE 1. LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE

Diagnostic 1.4 :

Les élèves que nous accueillons sont très souvent en rupture avec le système scolaire et se sentent dévalorisés. Au delà de leur niveau très faible, ils ont perdu confiance à la fois dans le système et en eux-mêmes. Leur attitude peut prendre des allures de défiance vis-à-vis de l'autorité et plus particulièrement vis-à-vis du corps enseignant.

Objectif 1.4. : Proposer des outils d'accompagnement à l'élève

LEVIERS ENVISAGES

- 1 - Créer un projet d'accompagnement personnalisé par niveau répondant aux besoins de chaque élève et valorisant ses atouts
- 2 – Développer des pratiques pédagogiques favorisant l'individualisation et la réussite de chaque élève
- 3 - Mettre en place une évaluation positive et différenciée dans un objectif de progrès et de résultats
- 4 - Améliorer la communication au sein des équipes afin de parfaire l'accompagnement de l'élève dans sa scolarité
- 5 - Maintenir une communication vers les élèves et les familles en valorisant les réussites et les réalisations des élèves

ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE

EFFETS ATTENDUS

- | | |
|---|--|
| <p>Répondre aux principales problématiques sur deux périodes en Seconde</p> <ul style="list-style-type: none">- ateliers centrés sur la citoyenneté- soutien disciplinaire, méthodologique et de maîtrise de la langue <p>1 Mettre en place - de façon durable et efficace - l'accompagnement personnalisé en Première et Terminale dans l'objectif d'obtention du diplôme (certification intermédiaire ou bac) et la poursuite d'études</p> | <p>Permettre à l'élève de réussir sa formation</p> |
| <p>Poursuivre la mise en place du tutorat et la formation des équipes au tutorat</p> <p>Utiliser les situations d'enseignement en groupe allégé pour mettre en place la différenciation pédagogique et pour détecter les situations de décrochage</p> <p>Rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages</p> <p>Poursuivre le Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none">- réunion mensuelle de suivi avec étude de situations d'élèves en difficulté.- utilisation des listes de diffusion pour informer l'équipe pédagogique <p>S'appuyer sur les ressources de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) de l'établissement</p> <p>2 Prendre en charge les élèves à profil particulier (dyslexique et Enfant Intellectuellement Précoce)</p> <p>Poursuivre et approfondir la formation des enseignants volontaires sur les troubles des apprentissages</p> <p>Proposer des cours de FLE au sein du lycée</p> <p>Prévoir un parcours particulier pour les élèves de terminale redoublants et les élèves en retour en formation initiale</p> | <p>Réduire l'absentéisme et le taux de décrochage</p> <p>Adapter le parcours scolaire des élèves à profil particulier</p> |
| <p>Inciter systématiquement les élèves à s'inscrire à la certification intermédiaire pour les élèves de terminale ayant échoué en première</p> <p>Varié les modalités d'évaluation (par compétence, par contrat de confiance, sommative, formative, auto-évaluation)</p> <p>3 Considérer l'erreur comme une étape de l'apprentissage</p> | <p>Donner à chaque élève la possibilité d'obtenir un diplôme dans sa scolarité au lycée</p> <p>Diminuer le nombre de sorties sans qualification</p> <p>Redonner confiance aux élèves</p> |
| <p>4 Faire un contrôle et un suivi régulier des absences par les professeurs en relation avec la</p> | |

vie scolaire (CPE, AED et AED référent)
Informier régulièrement le professeur principal et les CPE des élèves rencontrant des difficultés dans le travail et le comportement
Détecter un éventuel mauvais climat de classe et mettre en place une médiation appropriée
Adapter le rythme des conseils de classe et des réunions d'équipe aux niveaux et aux sections
Mettre en place un planning des CCF cohérent pour favoriser la persistance scolaire

Favoriser la réactivité des équipes autour d'une situation d'élève

5

Renforcer l'information sur les possibles changements de parcours
Informier les élèves et les familles sur les possibilités d'adaptation de la scolarité
Rencontrer les familles et les élèves dès les premiers signes de décrochage (absences, manque de travail, problèmes de comportement)
Saisir en temps réel les notes afin d'améliorer le suivi avec les familles
Organiser une remise de diplômes

Impliquer les familles dans la scolarité de leur enfant

INDICATEURS

- Nombre de punitions et des sanctions
- Nombre de commissions éducatives
- Nombre de mesures de responsabilisation
- Nombre de conseils de discipline
- Taux d'absentéisme
- Taux de réussite à la certification intermédiaire
- Nombre de décrocheurs (après étude des données de la plateforme)
- Nombre d'élèves bénéficiant de cours de FLS (français en langue de seconde)
- Nombre d'élèves suivis en GPDS
- Nombre d'élèves suivis en tutorat
- Nombre d'entretiens CPE et APS
- Nombre d'élèves suivis par la MLDS
- Nombre d'élèves en UPE2AL
- Nombre de connexions à Pronote
- Nombre de parents et d'élèves qui se sont connectés à Pronote

AXE 2. PROMOUVOIR L'AMBITION ET LA REUSSITE SCOLAIRE

Diagnostic 2.1 :

Les résultats au bac professionnel sont satisfaisants mais doivent être stabilisés et peuvent être encore améliorés. Le nombre de mentions est en hausse régulière. Les indicateurs IVAL (Indicateurs de Valeur Ajoutée des Lycées) sont tous positifs. La plupart des élèves sont affectés au lycée sur leur premier vœu. De plus en plus d'élèves ont le potentiel pour envisager une poursuite d'étude de niveau III.

L'accompagnement de chaque élève en termes d'orientation et en termes de capacité professionnelle doit se faire de façon personnalisée.

Objectif 2.1. : Accompagner l'élève dans sa formation professionnelle et vers la réussite à l'examen

LEVIERS ENVISAGES

- 1 - Mobiliser les équipes autour du socle commun de connaissance, de compétence et de culture
- 2 - Mettre en place les conditions pour améliorer la réussite aux examens
- 3 - Accompagner l'élève dans sa recherche de PFMP
- 4 - Favoriser et encourager la poursuite d'études des élèves qui en ont la capacité et qui le souhaitent

ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE

EFFETS ATTENDUS

1	Développer les modalités d'évaluation par compétences Utiliser l'accompagnement personnalisé en 2 ^{nde} pour permettre la validation du socle commun Evaluer le niveau d'acquisition du socle commun en fin de Seconde pour préparer l'accompagnement personnalisé en classe de Première	Permettre à tous les élèves d'obtenir le socle commun.
2	Organiser des épreuves communes pour tous les niveaux Organiser des entretiens individualisés pour tous les niveaux Organiser des épreuves blanches pour le BAC et le DNB et un entraînement aux épreuves orales de rattrapage Créer les conditions permettant la réussite des élèves au CCF Utiliser l'accompagnement personnalisé pour préparer les élèves aux examens	Augmenter la réussite au bac
3	Préparer l'élève dans la recherche de PFMP (aide méthodologique, entraînement oral, rappel des exigences de base) Préparer la visite de stage par l'équipe pédagogique Accompagner le retour de PFMP (aide à la rédaction des comptes rendus et préparation à l'oral) Développer les partenariats avec le monde de l'entreprise Elargir le vivier d'entreprises susceptibles d'accueillir les élèves en PFMP et établir des contacts réguliers Être attentif au choix des entreprises pour éviter les lieux de PFMP non adaptées à la formation	Préparer les élèves au milieu professionnel Créer une relation et une posture professionnelle
4	Développer la liaison post-bac : - Visite des établissements offrant une formation Post Bac - Accueil d'enseignants des formations Post Bac dans l'établissement et inversement - Immersion des élèves en classe en Post Bac Recenser dès la fin de seconde les élèves qui souhaitent ou qui pourraient poursuivre en BTS Utiliser l'accompagnement personnalisé dès la première pour préparer la poursuite	Augmenter le nombre de demande de poursuite d'études S'ouvrir au monde

d'études

Proposer des activités différenciées aux élèves pour préparer la poursuite d'étude

Favoriser la visite des salons professionnels et d'orientation par les élèves

Informers les familles sur les possibilités de poursuite d'étude post-bac

INDICATEURS

- Taux de réussite au bac et nombre de mention
- Evolution des IVAL
- Nombre d'élèves sans PFMP à la date de départ
- Nombre d'entreprises susceptible d'accueillir les élèves en PFMP par section
- Nombre de partenariats
- Nombre de stages en immersion
- Nombre de demandes de poursuite d'études
- Nombre d'élèves faisant une poursuite d'études

AXE 2. PROMOUVOIR L'AMBITION ET LA REUSSITE SCOLAIRE

Diagnostic 2.2 :

Les élèves que nous recevons n'adhèrent pas au système scolaire tel que nous leur proposons parce qu'ils n'en comprennent pas l'intérêt. Ce sont des jeunes qui ne sont pas scolaires au sens classique du terme mais qui peuvent adhérer à une méthode s'ils en voient la cohérence et l'intérêt. Cet intérêt ne peut exister qu'avec une pratique collective et assumée.

Objectif 2.2. : Créer une véritable culture de projet dans le lycée

LEVIERS ENVISAGES

Développer la pédagogie de projet au sein de l'établissement en interdisciplinarité

Favoriser la transversalité enseignement général – enseignement professionnel pour donner du sens aux apprentissages

ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE

Former les personnels à la démarche de projet dans les pratiques pédagogiques
Permettre des temps d'échange et de bilan entre tous les acteurs

Participer à des concours des métiers

Mettre à disposition et croiser les référentiels entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel

Utiliser l'EGLS (Enseignement général lié à la spécialité) pour initier et développer la transversalité

Utiliser les différents outils mis à disposition dans les cours d'enseignement général en atelier et inversement

Organiser 3 assemblées générales obligatoires par an pour permettre à chacun de s'approprier le projet d'établissement et favoriser l'implication des personnels

Elaborer un mode de fonctionnement commun en enseignement général et professionnel

EFFETS ATTENDUS

Donner davantage de sens à la formation

Accroître la collaboration et la cohérence du travail des équipes sur le cycle

Améliorer la motivation des élèves pour l'enseignement général

INDICATEURS

- Nombre de concours
- Nombre d'élèves participants à un concours
- Nombre de projets

AXE 2. PROMOUVOIR L'AMBITION ET LA REUSSITE SCOLAIRE

Diagnostic 2.3 :

L'ambition et la réussite ne doivent pas se limiter à l'enseignement initial. Nous devons répondre à notre label « Lycée Des Métiers » avec détermination. Notre avancée – certes significative - doit s'amplifier. Le Lycée Jules Raimu a pour vocation d'être un lycée ouvert à de multiples publics (CFA, GRETA, VAE...).

Objectif 2.3. : Développer l'enseignement pour des publics variés

LEVIERS ENVISAGES

- 1 - Utiliser le conseil pédagogique pour étudier les opportunités sur l'évolution de la carte des formations
- 2 - Poursuivre et développer l'enseignement en formation continue et en apprentissage

ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE

- 1 Inscrire une réflexion sur la carte des formations à l'ordre du jour du conseil pédagogique au moins une fois par an
- 2 Stabiliser les formations déjà existantes
Créer de nouvelles formations dans un cursus cohérent
Inciter les enseignants à s'approprier ces nouveaux types de formation
Augmenter les actions de VAE (Validation d'acquis d'expérience)

EFFETS ATTENDUS

- Définir des objectifs réalisables et répondant aux besoins du marché de l'emploi
- Elaborer une carte des formations cohérente
- Faire du lycée un lieu de formation pour tous
- Créer des relations professionnelles entre tous nos publics.

INDICATEURS

- Tableau des formations réalisées (nombre, nombre d'apprenants, filières et niveaux concernés)
- Taux de réussite dans les formations

AXE 3. PARTAGER LES VALEURS CITOYENNES DANS UNE COMMUNAUTE SCOLAIRE OUVERTE AU MONDE

Diagnostic 3.1 :

L'aspect culturel est bien souvent associé par les élèves à la contrainte scolaire. Travailler sur la construction d'une culture générale humaniste et professionnelle tout en combattant les préjugés doit être un objectif primordial pour un lycée professionnel.

Souvent, l'élève qui entre au lycée Jules Raimu ne voit aucun intérêt à la culture et pense que ses difficultés scolaires sont un frein à sa réflexion. Son estime personnelle étant particulièrement réduite, il croit souvent que son opinion n'intéresse personne et que son argumentation ne peut pas être convaincante. Dans ce contexte, il ne sait pas écouter l'autre et s'enrichir des propos qu'il a entendu.

Objectif 3.1. : Conduire l'élève à construire des bases d'une culture générale ouverte au monde et à utiliser son sens critique

LEVIERS ENVISAGES

- 1 - Mettre en place un parcours d'éducation artistique et culturelle pour chaque lycéen
- 2 - Soutenir la production artistique et professionnelle des élèves notamment en partenariat avec la Maison des lycéens et le Conseil de la vie lycéenne
- 3 - Eduquer les élèves à l'image et aux médias
- 4 - Inscrire les formations dans une dimension internationale

ACTIONS ET MOYENS MIS EN OEUVRE

EFFETS ATTENDUS

Organiser des actions culturelles : artistiques, scientifiques, professionnelles et sportives	Sensibiliser le plus grand nombre d'élèves, issus de quartiers défavorisés et des villages avoisinants, aux arts et à la culture, en désacralisant la fréquentation des lieux de culture.
1 Participer à des prix littéraires	Permettre et faciliter l'expression et l'appropriation des émotions vécues en tant que spectateur ou acteur.
Favoriser la participation des familles aux actions	Prendre conscience de l'importance de l'ouverture culturelle
Mettre en place des temps d'échanges ou de présentation des talents culturels ou professionnels des élèves au sein de l'établissement (exposition dans divers lieux, scène ouverte...)	Instaurer une dynamique de création et créer une visibilité des actions et des projets culturels, relevant de l'enseignement général et professionnel
2 Organiser des remises de prix et récompenses officielles aux élèves participant après vote d'un jury mixte (élève/personnel/parents)	Valoriser les productions, les pratiques et l'expression individuelle ou collective des élèves
Alimenter le blog et créer une web-radio en collaboration avec la Maison des lycéens (MDL) et les enseignants	Amener les élèves à créer un outil de communication lycéen

3	<p>Mettre en place des dispositifs divers relatifs à la culture cinématographique "Raimu fait son cinéma", atelier vidéo, ciné club, Lycéens au cinéma, convention de partenariat avec Le Sémaphore, activités de lecture de l'image (analyse filmique et pratique audio-visuelle en AP ou en classe à projet artistique ou culturel : PAC)</p> <p>Semaine de la presse et des médias, visite d'événements consacrés aux médias en région comme <i>Visa pour l'image...</i> etc)</p>	<p>Développer la culture cinématographique</p> <p>Initier les élèves aux aspects techniques du cinéma (emploi matériel, valeur des plans...)</p> <p>Faire connaître le système des médias, décrypter l'information et découvrir la nécessité d'une lecture critique et pluraliste de l'actualité</p>
4	<p>Poursuivre les activités de la section européenne en espagnol Respecter les conditions du label d'excellence académique « Etoile » Continuer l'<i>e-twinning</i> (jumelage électronique) Etablir une section euro en anglais Développer un plan de développement européen Intégrer le programme <i>Erasmus Plus</i> : appariement avec des établissements étrangers Apprendre le vocabulaire technique en langue étrangère Informer et former régulièrement les équipes enseignantes (préparation DNL/Emile, liaison DAREIC...etc.)</p>	<p>Développer la maîtrise du plurilinguisme</p> <p>Développer la mobilité</p>

INDICATEURS

- Fréquentation des expositions internes et externes (nombre de classes et nombre d'expositions)
- Nombre de projets proposés par les élèves et de prix attribués
- Nombre de rencontres avec des intervenants extérieurs
- Nombre d'articles sur le Blog
- Nombre d'entrée au Sémaphore
- Taux de participation à « Raimu fait son cinéma » Nombre de PFMP à l'étranger
- Nombre d'élèves suivant une section Euro (2nd/1^{ère}/Tale)

AXE 3. PARTAGER LES VALEURS CITOYENNES DANS UNE COMMUNAUTE SCOLAIRE OUVERTE AU MONDE

Diagnostic 3.2

Le lycée Raimu est confronté à des problématiques liées au développement durable, à la sécurité et à la santé au travail. Le lycée possède un devoir fondamental de formation à la citoyenneté au niveau du positionnement de l'homme dans la cité et dans sa vie professionnelle. Les événements tragiques de 2015 ont pu mettre en exergue certaines attitudes et réactions d'élèves qui questionnent et mettent en difficulté l'établissement.

Objectif 3.2. : Former l'élève à la citoyenneté et au vivre ensemble

LEVIERS ENVISAGES

- 1 – Permettre à chaque élève de s'approprier les valeurs de la République
- 2 - Inscrire les élèves et les familles dans une démarche citoyenne
- 3 - Sensibiliser les élèves à divers risques liés à la santé et à la sécurité
- 4 - Eduquer à l'environnement et au Développement durable et avoir un comportement éco-responsable (DD)

ACTIONS ET MOYENS MIS EN OEUVRE

EFFETS ATTENDUS

<p>Mettre en œuvre le parcours « Citoyen » Mettre en place des actions dans le cadre de la journée nationale de la Laïcité Mettre en place en interdisciplinarité l'enseignement moral et civique Participer aux commémorations et développer le devoir de mémoire</p> <p>1 Solliciter la réserve citoyenne et les partenaires Créer les conditions d'un débat démocratique en classe et hors de la classe Prendre en compte les identités culturelles : expositions, conférences Former les personnels à la transmission des valeurs de la République</p> <p>Prendre en compte et valoriser les activités citoyennes et l'engagement des élèves Faciliter la participation des élèves aux élections du CVL Susciter les candidatures au CVL Développer les actions communes entre les lycées Darboux et Raimu, les inter-CVL et les inter-MDL</p>	<p>Permettre aux élèves de se construire une identité nationale Mettre en place des repères individuels historiques et à plusieurs échelles : locale et régionale Améliorer la compréhension des enjeux nationaux et internationaux Permettre une ouverture accrue à d'autres cultures et les respecter</p>
<p>2 Associer les représentants élus des parents et des élèves sur les décisions concernant la vie quotidienne et les conditions d'apprentissage Associer les parents d'élèves aux actions menées dans le cadre du CESC et du parcours Citoyen Organiser une réunion d'information à tous les parents sur les instances du lycée et susciter des candidatures Former les délégués élèves Former les délégués parents</p>	<p>Permettre l'implication des parents et des élèves dans la vie du lycée</p> <p>Augmenter le nombre de parents présents aux conseils de classe</p>
<p>3 Mobiliser le CESC pour promouvoir l'éducation à la santé et à la citoyenneté Organiser des temps d'échanges et de rencontres avec des professionnels, associations ou même entre élèves du lycée à deux niveaux :</p> <p>Au niveau professionnel : Projet Audition, formation aux premiers secours, sécurité routière Au niveau de l'individu : alimentation et diététique, addictions, violence,</p>	<p>Induire de nouveaux comportements et responsabiliser</p>

harcèlement, sexisme

Développement d'une politique favorisant les gestes éco-responsables au sein de l'établissement : signalétique, contenants, informations (TV interne, expositions)

4 Découverte de politiques éco-responsables dans les milieux professionnels (visites de sites spécifiques ou d'entreprises engagées dans le développement durable, expositions)

Utiliser de façon maîtrisée les photocopies et développer l'utilisation de l'ENT

Impliquer tous les personnels dans une démarche de développement durable

Prise de conscience des enjeux éco-citoyens

Croissance du recyclage et de la propreté

INDICATEURS

- Nombre de candidats au CVL
- Taux de participation aux élections du CVL
- Nombre de parents délégués aux conseils de classe
- Taux de participation aux élections des représentants des parents au CA
- Nombre de photocopies réalisées
- Nombre de projet CESC et nombre d'élèves touchés

AXE 4. AMELIORER LA COMMUNICATION ET DEVELOPPER LES USAGES DU NUMERIQUE

Diagnostic 4.1 :

L'environnement numérique est familier pour nos élèves mais ils n'en maîtrisent pas les tenants et les aboutissants. Le Rectorat et la Région ont uni leurs efforts pour proposer un ordinateur portable (LoRdi) et un Espace numérique de travail (ENT) à nos élèves. Même si les conditions ne sont pas encore optimales, la volonté de nous donner les moyens d'utiliser ces outils est clairement affichée. Notre établissement est équipé correctement en matériel et le Wifi couvre la quasi-totalité du site. L'alimentation électrique des ordinateurs portables pose encore problème et le vol est aussi un frein, trop peu de familles assurent le matériel de leurs enfants.

Objectif 4.1. : Promouvoir l'utilisation des TICE comme moyen d'enseignement

LEVIERS ENVISAGES

- 1 – Former les personnels, les parents et les élèves au numérique et à l'ENT
- 2 - Poursuivre la politique de développement et d'entretien du parc informatique et des TICE en général

ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE

Former des personnels à l'utilisation des nouvelles technologies d'enseignement

Etablir un schéma de formation à l'ENT des personnels par paliers :

- 1er niveau « Initiation et découverte » de l'ENT
- 2eme niveau « Perfectionnement » sur l'ENT
- 3eme niveau « Autonomie » sur l'ENT

1 Former les élèves (consultation du cahier de textes, de ressources, aide à la recherche documentaire en lien avec le CDI., etc.) et les parents (consultation des notes, du relevé des absences et du cahier de textes, etc.)

Former les élèves à l'utilisation de LoRdi et de l'ENT en cours comme à domicile

Faire des usages du numérique une dimension importante de la formation citoyenne (droit à l'image, cyber criminalité, cyber harcèlement, ...)

Etablir un entretien préventif et curatif ainsi qu'une mise à niveau des matériels

Accroître le parc informatique et développer la mise en réseau

Etendre l'usage des logiciels dans l'établissement en collaboration avec la

2 Région et avec l'aide des référents TICE et CENT

Définir un plan de suivi et de mise à jour des licences, des logiciels et des moyens matériels

EFFETS ATTENDUS

Croissance de l'utilisation des ressources informatiques

Croissance du nombre et de la variété des ressources disponibles en ligne pour la formation des élèves et le suivi de leur scolarité

Utiliser régulièrement LoRdi en classe et à la maison

Permettre un suivi des élèves par les familles

Réduction des avaries techniques

Mise à niveau des matériels et logiciels

INDICATEURS

- Nombre de connexion ENT (élèves, famille, Personnel)
- Nombre de personnels formés
- Commandes de matériels pédagogiques liés aux TICE
- Suivi du nombre d'avaries enregistrées

AXE 4. AMELIORER LA COMMUNICATION ET DEVELOPPER LES USAGES DU NUMERIQUE

Diagnostic 4.2 :

Le lycée s'est doté d'un site internet qui est un élément essentiel de communication mais il doit développer d'autres modalités de communication permettant de renforcer l'identité du lycée. Ces outils sont indispensables à la promotion du lycée. Dans son effort d'impliquer davantage les élèves et les parents dans la vie de l'établissement, la politique de communication doit être développée.

Objectif 4.2. : Améliorer la communication au service de la promotion du lycée et de ses activités

LEVIERS ENVISAGES

- 1 - Développer les outils de communication en donnant une identité claire au lycée
- 2 - Construire une politique de communication sur les actions et les réussites
- 3 - Améliorer la communication interne

ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE

EFFETS ATTENDUS

- | | | |
|----------|---|----------------------------------|
| 1 | Construire des outils de communication régulièrement mis à jour (plaquette, affiche, flyer, kakemono, logo...)
Définir une charte graphique commune à toutes les communications
Mettre en place un marquage des véhicules
Utiliser le site internet comme élément essentiel de communication externe (rayonnement) | Rendre le lycée identifiable |
| 2 | Solliciter les médias pour mettre en avant les actions réalisées au lycée
Mettre en valeur les engagements et les réussites des élèves : remise de diplômes, ...
Former les personnels à l'utilisation du site internet pour permettre la publication de tous les personnels | Valoriser les élèves et le lycée |
| 3 | Utiliser systématiquement les boîtes mail professionnelles pour la communication interne
Utiliser les téléphones IP dans les salles
Maintenir l'utilisation des écrans d'information
Utiliser et former les personnels à l'usage des listes de diffusion. | |

INDICATEURS

- Nombre d'articles du site internet
- Nombre d'articles dans les médias
- Nombre de téléphone IP dans les salles de cours

AXE 4. AMELIORER LA COMMUNICATION ET DEVELOPPER LES USAGES DU NUMERIQUE

Diagnostic 4.3 :

Le LP Raimu est détenteur du label de certification n°1 auprès du Rectorat et de la Région. Mais toutes les familles ne sont pas encore formées à l'utilisation de l'Espace numérique de travail (ENT). Il manque l'utilisation du cahier de textes numérique de l'ENT pour atteindre le niveau 2.

Objectif 4.3. : Atteindre le « LABEL 2 numérique »

LEVIERS ENVISAGES

- 1 - Valider définitivement le niveau 1 de labélisation
- 2 - Accéder aux niveaux 2 et 3 de labélisation

ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE

Pérenniser les utilisations actuelles des TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

- 1 Entretien et développer les matériels dédiés aux TICE
Etablir une veille technologique dans le domaine des TICE
- 2 Intensifier l'utilisation de l'ENT
Effectuer les améliorations techniques nécessaires pour obtenir la labélisation niveau 2 puis niveau 3

EFFETS ATTENDUS

Pérenniser la labélisation niveau 1
Soutenir et stimuler l'innovation pédagogique à l'aide des nouvelles technologies

INDICATEURS

- Hausse du niveau de labélisation du lycée

PROJET D'ETABLISSEMENT

2015 – 2018



LYCEE PROFESSIONNEL JULES RAIMU
12, rue Jules Raimu 30 900 Nîmes Tél : 04 66 64 20 33 Fax : 04 66 28 82 90
www.lyc-raimu-nimes.ac-montpellier.fr